SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Activités

L'université mène une politique active en faveur des étudiants en situation de handicap au travers de son Service d'Accompagnement. L'objectif est d'accompagner celles et ceux qui se trouvent confrontés à une situation de handicap.

Missions au service des étudiants

- Repérage des futurs étudiants et préparation à la rentrée universitaire.
- Participation à l'analyse des besoins de l'étudiant, en liaison collaboration avec le service de santé universitaire (SSU).
- Coordination avec les composantes et leurs équipes pédagogiques.
- Mise en place des aides matérielles et humaines.
- Réalisation des actions de communication et de sensibilisation.
- Aide à l'insertion professionnelle des étudiants bénéficiaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) dans le cadre du réseau d'entreprises développé par le service.

En pratique :

- Les mesures d'accompagnement du handicap
- Etudiant en situation de handicap : les démarches à suivre
- Vos interlocuteurs
- Aides au logement
- Les transports
- Handicap et études supérieures
- Activité physique et handicap

Organisation

STRUCTURE(S) DE RATTACHEMENT	Pôle santé et accompagnement du handicap